

COMPTE RENDU

Comité de Quartier n°3 - Notre Dame-Centre-Gare

Jeudi 5 Juin 2014



Référents du quartier : Madame Ducourant et Monsieur Vandeveld

Les référents peuvent être contactés par mail : hducourant@modulonet.fr

vandevelde1955@free.fr

La séance du comité de quartier s'est ouverte à 19h10 par Monsieur Ledoux, agent municipal, désigné animateur par la municipalité pour ce premier comité.

Monsieur Taghon, agent municipal, est désigné secrétaire de séance.

Ordre du jour

1. Présentation de la démarche des comités de quartier
2. Organisation des travaux
3. Élection des référents de quartier
4. Restitution des travaux

1) Présentation de la démarche des comités de quartier

Monsieur Bennassar, Adjoint au Maire, souhaite la bienvenue à tous les habitants présents, les remercie pour l'intérêt qu'ils portent à cette démarche participative. Il ajoute que bien vivre dans son quartier c'est :

- contribuer (à partir de moyens existants ou à créer), à harmoniser les réalisations communales et les besoins des quartiers.
- Pouvoir enfin proposer des projets d'intérêts collectifs et initier des actions d'amélioration du cadre de vie, en relation étroite avec les élus de la commune.
- Avoir le droit à l'expression sous forme d'interpellations, de questions et d'avis.

Monsieur Bennassar explique que cette assemblée doit être composée uniquement des habitants du quartier. Deux référents de quartier (une femme et un homme pour la parité) et 2 suppléants, doivent être désignés par le comité de quartier pour l'année en cours (élection à mains levées). Leur rôle est de favoriser la production, la facilitation et la régulation des échanges. Un secrétaire de séance doit être désigné parmi l'assemblée afin de faire un compte-rendu.

Les réunions sont trimestrielles et se tiennent dans une salle communale de quartier (lieux à définir) après les heures de travail.

Afin de favoriser une participation permanente, suivi d'effets, les habitants auront la possibilité de consulter les comptes rendus sur le site web de la mairie et à l'accueil de celle-ci. Pour les participants inscrits ce jour, un compte rendu leur sera envoyé par mail.

Le but est de dynamiser la vie du quartier en relation avec l'ensemble de la ville, encourager toute initiative visant à inventer et expérimenter de nouvelles pratiques démocratiques et à promouvoir l'intervention, l'autonomie et la responsabilité des citoyens.

Pour conclure, Monsieur Bennassar souhaite que les comités de quartiers favorisent la participation citoyenne des habitants du quartier, que les résultats des actions engagées par les premiers participants seront visibles par tous afin d'inciter le reste des habitants à participer à une démarche de projets.

Enfin, Monsieur Bennassar rappelle 3 règles d'or :

1. Les référents de quartier seront les "maitres du temps "
2. Respect et écoute lors d'intervention d'un habitant
3. Les réunions de quartiers ne sont pas un « défouloir » mais un véritable lieu d'échange afin de faire remonter les problèmes à traiter.

2) Organisation des travaux

Il est demandé à chaque table de définir un thème visant à améliorer la vie du quartier. Les thèmes retenus sont :

Table	Thème
Blanc	Environnement
Rouge	Insécurité-Poubelles
Jaune	Propreté-Stationnement
Bleu	Délinquance-Sécurité
Orange	Stationnement-Sécurité
Vert	Espaces Verts-Sorties des écoles

Il est proposé un temps d'échange de 10 minutes pour établir les constats et formuler des propositions.

3) Élection des référents

Les participants du comité de quartier sont invités à désigner les référents du quartier (1 femme et 1 homme ainsi que 2 suppléants).

Les candidates déclarées pour occuper la fonction de référente de quartier sont :

- Madame Ducourant, Rue Wacquez-Lalo
- Madame Depoorter, Rue Pasteur
- Madame Vanderspiegel, Rue Jules Guesde

Les candidats déclarés pour occuper les fonctions de référent de quartier sont :

- Monsieur Herbaut, Rue du Maréchal Foch, Cour Olivier
- Monsieur Vandeveld, Rue Roger Salengro

Tableau de résultats des votes pour la désignation des référents

Nom et prénom	Nombre de voix	Décision
Mme Ducourant	19	Référent titulaire
Mme Depoorter	6-15	Non élue
Mme Vanderspiegel	6-16	Référent Suppléant
Mr Herbaut	5	Référent Suppléant
Mr Vandeveld	17	Référent titulaire

Suite au vote à main levée, sont désignés :

- Madame Ducourant référent femme et Madame Vanderspiegel suppléante
- Monsieur Vandeveld référent homme et monsieur Herbaut suppléant.

Les référents sont désignés pour l'année en cours sauf en cas de désistement ou d'empêchement.

4) Restitution des travaux

Un porte-parole par table restitue les résultats des échanges, débattus ensuite avec les participants du comité.

TABLE	CONSTATS	PROPOSITIONS
Orange	<ul style="list-style-type: none">• Depuis création Zone Bleue: Stationnement saturé dans le centre ville• Notre-Dame : Rassemblements, Nuisances, Circulation Moto/Quad, Vitesse excessive	<ul style="list-style-type: none">• Supprimer Zone Bleue• Optimisation du stationnement• Passages plus fréquents des services de Police• Plus de répression

	<ul style="list-style-type: none"> • Passages moins fréquents de la Police Municipale 	
Vert	<ul style="list-style-type: none"> • Notre-Dame : Containers/Poubelles Non adaptés au logement collectif ; Dégradation de l'environnement / Déchets (Espaces Verts) • Mauvaise répartition de la carte scolaire • Stationnement dangereux lors des sorties d'écoles 	<ul style="list-style-type: none"> • Passages plus organisés des services d'APRONET • Répartition de la carte scolaire à revoir
Rouge	<ul style="list-style-type: none"> • Jardin Public : Circulation 2 roues-quads • Carrefour city - Notre-Dame : Nuisances, Consommations d'alcool après 20h • Détritus sur la voie publique • Distributeurs de Cani'Crotte souvent vides 	<ul style="list-style-type: none"> • Sécurisation du Jardin Public • Interdire la vente d'alcool après 20h • Plus de poubelles publiques
Jaune	<ul style="list-style-type: none"> • Vidange partielle des poubelles (ESTERRA) • Accumulation et présence en permanence des poubelles sur les trottoirs • Dépôts sauvages d'encombrants • Dépôts de litière dans les bacs à fleurs de la municipalité • Stationnements dormants • Manque de stationnements 	<ul style="list-style-type: none"> • Liens avec ESTERRA • Communication avec les habitants
Blanc	<ul style="list-style-type: none"> • Avenue Lelievre : Entretien des haies (Mairie et Particuliers) • Rue du Maréchal Foch, Cour Olivier : Appartenance des espaces verts ? • Rue Calmette/Friche Danel : Absence de trottoirs et de stationnements, pas d'entretien des espaces verts • Déjections canines problématiques • Rue Georges Dupont : Stationnement sur la piste cyclable • Manque de bancs publiques • Horaires APRONET ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Préservation des espaces verts (Rue Calmette/Friche Danel) • Entretien plus fréquent des haies • Prévention/Avertissement des services de police sur les stationnements irréguliers • Verbalisation déjections canines • Rajouts de bancs publics
Bleu	<ul style="list-style-type: none"> • Beaucoup de cambriolages 	<ul style="list-style-type: none"> • Plus de vidéosurveillance • Plus d'éclairages sur les parkings

	<ul style="list-style-type: none"> • Notre-Dame, Espace François Mitterrand Parking, Parking derrière Mairie : Dégradations véhicules • Regroupement/Consommation de produits stupéfiants • Non intervention des services de police la nuit 	<ul style="list-style-type: none"> • Opération voisins vigilants • Médiateurs/Maraudes de rues • Liens Police Municipale/Police Nationale la nuit • Parc Notre-Dame : Mise en place de dos d'âne
--	--	--

Conclusion

La parole a été donnée aux participants en fin de réunion pour s'exprimer sur l'organisation de ce premier comité. Les habitants ont formulé les remarques suivantes :

- Le problème de l'économie locale n'a pas été soulevé. Il est regretté que de nombreux commerces aient fermés. Réfléchir à la redynamisation économique par la diversité des commerces.
- Un habitant a pointé le fait que bons nombres de constats provenaient d'incivilités. Rappeler les droits et devoirs de chacun ?
- Une proposition ayant été faite afin que les référents des différents quartiers puissent se rencontrer et travailler ensemble.

Pour conclure, cet espace de parole fut apprécié dans son ensemble par les participants.

La séance est levée à 21h00